



# « Ridden Classes » Règlement Général - 2011



*Règlement élaboré par le Comité de Pilotage du Cheval Arabe Sport de l'ACA France, validé par la Commission du Cheval Arabe de l'ACA et en vigueur pour l'année en cours.*

Les « Ridden Classes » sont des épreuves de présentation montées destinées :

- à mettre en valeur les qualités du cheval arabe sous la selle, auprès d'un public de cavaliers
- à récompenser des chevaux sains, typés, bien dressés et préparés,
- à encourager la bonne équitation.

Elles ont un caractère éducatif pour les chevaux, pour lesquels elles seront un tronc commun, de préparation aux épreuves de dressage, de saut d'obstacles ou de concours complet. Toutefois, comme c'est le cas à l'étranger, elles sont appelées aussi à devenir une spécialité à part entière.

Les couples devront être bien assortis en taille et en gabarit; leur travail doit donner une impression générale d'élégance et d'aisance.

## A. Condition Générales

### A.1 - Admission

Ne seront admis à participer, que :

- Les **chevaux** de pur sang arabe, de **4 ans et plus** inscrits au Stub Book Arabe français (les chevaux étrangers pourront participer sans possibilité de qualification pour les Championnats de France) et vaccinés en accord avec les règlements sanitaires FFE et DSV en vigueur en France à la date du concours.
- Les **cavaliers** de **12 ans minimum**, titulaires d'une licence FFE, déclarés partants auprès du secrétariat du concours à leur arrivée.
- Les **propriétaires** devront être à jour de leur licence FFE pour les concours CPCAS régionaux. Pour les championnats de France, ils devront être à jour de leur licence FFE et de leur cotisation à une ACA régionale.

### A.2 - Engagements

Auprès du secrétariat du concours dans les conditions de chaque concours.

### A.3 - Hébergement du cheval

Le box, la litière et la nourriture seront disponibles aux conditions édictées par le concours.

### A.4 - Identification

Sera effectuée dans les mêmes conditions que pour les chevaux engagés dans les épreuves de modèle.

### A.5 - Contrôles anti-dopage

Aux conditions édictées par le « Blue Book » en vigueur de l'ECAHO. – Art. 43. (Blue Book 2010)

### A.6 - Réclamations

Aux conditions édictées par le « Blue Book » en vigueur de l'ECAHO – Art. 44 (Blue Book 2010)

### A.7 - Répartition des Classes

Les épreuves « Ridden Classes » seront réparties en deux classes : juments et entiers. Les hongres pourront concourir avec les juments ou les entiers, à l'appréciation de l'organisateur du concours. Chaque classe fera l'objet d'un classement séparé. Si le nombre de chevaux en piste dans une classe devait dépasser 10, la classe devra être elle-même subdivisée en deux sections, également réparties. Si tel était le cas, le classement final de la classe sera déterminé par le total des points acquis par chaque couple sur l'ensemble des deux sections.



## « Ridden Classes » Règlement Général - 2011



Le classement final de la classe, sera déterminé par le total des points acquis par chaque couple sur l'ensemble des deux sections.

### **A.8 – Terrain(s)**

**Terrain de concours** – La piste : Manège couvert ou en carrière sable ou turf ((60 x 20m ou équivalents/ surface). **Attention** : la piste doit être nue : sans éléments décoratifs au milieu: tente, fleurs, lices de dressage etc.) Le sol sera de nature appropriée à une épreuve de saut d'obstacle ou de dressage (gazon, sable fibré ...).

**Terrain de détente** – Le paddock : de dimension appropriée pour assurer une détente dans de bonnes conditions d'une dizaine de chevaux, devra être adjacent à la piste du concours, afin de permettre un accès, dégagé et sécurisé à la piste.

## **B. Le Déroulement**

L'épreuve se déroule en deux phases : collective et individuelle.

### **B.1 - Collective**

1. Les chevaux pénétreront en reprise, au pas, dans l'ordre des numéros du catalogue, piste à main gauche. Lorsque toute la classe aura effectué un tour au pas, les concurrents seront placés sous les ordres du chef de piste, qui tiendra le micro pour diriger les opérations. Une distance de sécurité d'une longueur de cheval devra être respectée par les cavaliers.  
Les mouvements suivants seront demandés :
  - Pas avec variations (moyen et allongé)
  - Trot enlevé ou assis selon les ordres (variations : moyen et allongé)
  - Galop de travail, galop moyen assis ou en demi-assiette (équilibre). Un allongement peut-être demandé,
  - Changement de main dans la diagonale au trot.
2. Même travail à main droite.
3. La classe est ensuite alignée, dans l'ordre du catalogue sur la ligne médiane..
4. Les chevaux sont dessellés sur place (une personne par cheval pourra servir d'aide) puis présentés en main au juge, par le cavalier(ère) dans l'ordre des numéros : à l'arrêt, puis un aller-retour au pas et un aller retour au trot
5. Les chevaux seront successivement ressellés et les cavaliers(ères) remonteront à cheval et pour rester à l'arrêt sur la ligne médiane.
6. Lorsque le dernier concurrent aura été sellé, les concurrents reprendront la piste au pas et quitteront le terrain.
7. Le premier concurrent à passer individuellement est immédiatement rappelé pour la présentation individuelle
- 8.

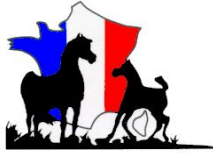
**Attention !** Le troisième mouvement non ou mal effectué entraînera l'élimination. La troisième défense caractérisée (cabrade, sauts de moutons...) entraînera l'élimination.

### **B.2 – Individuelle – (durée à l'appréciation des organisateurs, max 3 minutes)**

Le concurrent entre en piste au trot moyen et s'arrête en X (au centre de la piste) et salue les juges. Il regagne la piste au trot et dispose de deux minutes trente pour sa présentation individuelle. Le but n'étant pas de présenter une reprise de dressage, il convient de travailler aux trois allures en présentant des mouvements de base corrects et agréables à voir.

**Travail obligatoire – à chaque main:**

- Pas, trot et galop (moyen et allongés sur une longueur ou une diagonale))
- Transitions pas/trot et trot/galop



## « Ridden Classes » Règlement Général - 2011

ACA  
Association Nationale Française  
du Cheval Arabe

- Transition pas/arrêt
- Un cercle de 15 m au trot
- Un cercle de 20 m au galop

### Travail optionnel (facultatif) :

- Transitions pas/galop
- Transitions arrêt/trot et/ou arrêt galop
- Changement de pied isolé au galop (en x ou à la fin d'une diagonale ou d'une demi-volte)
- Reculer (5 pas maximum)

## **C. Le cheval**

Le cheval doit impérativement donner l'impression d'être agréable à monter et faire preuve d'une attitude à la fois calme, allante et relâchée.

### **C.1 - Inspection préalable**

Nonobstant les conditions vétérinaires fixées aux conditions générales ci-dessus, le cheval sera inspecté au paddock de détente par le Comité Disciplinaire (CD), qui pourra refuser le départ à tout cheval présentant : irrégularités d'allures ou harnachement ou tenue non conforme au présent règlement.

De même, le CD pourra refuser le départ à tout cheval / cavalier présentant un danger pour les autres concurrents - défense caractérisée (cabrade, saut de mouton..), refus réitéré de se porter en avant, perte de contrôle du cavalier...

### **C.2 Harnachement**

- **Selle** anglaise classique (de CSO, mixte, ou de dressage) avec un tapis de selle (épousant la forme de la selle)
- **La bride** en cuir sobre, rênes en cuir. Seules les embouchures suivantes sont admises en fonction de l'âge :
  - o cinq et six ans: mors de filet, de bride ou de pelham
  - o six ans et plus de mors de bride complet ou pelham (droit ou brisé) obligatoires (doubles rênes, alliances interdites).

### Sont interdits :

Tapis de selle carrés, mors de filets, tout enrênement (martingales fixes ou à anneaux), les bandes de travail et les protèges tendons. Selle, montures ou rênes de bride ou bridon de couleurs.

**C.3 - Toilettage** : Le cheval devra être toiletté de façon impeccable et classique. La crinière pourra soit être nattée (avec des nattes roulées), soit laissée « à tous crins » mais bien peignée,. Les poils tactiles, cils et sourcils seront éventuellement raccourcis dans les limites prévues par le Blue Book en vigueur de l'ECAHO, mais de préférence laissés naturels. Seuls les poils dépassant les lobes des oreilles pourront être égalisés.

### Sont interdits :

Le rasage des poils tactiles et la vaseline autour des yeux. – le vernis sur les sabots

## **D. Le cavalier**

Devra avoir 12 ans au minimum, être titulaire d'une licence FFE. (seul le propriétaire devra être à jour de sa cotisation ACA régionale ou nationale).



## « Ridden Classes » Règlement Général - 2011



Revêtir une tenue classique, sobre et élégante. Il/elle devra être discret(e) dans l'usage de ses aides afin de mettre sa monture en valeur en se faisant oublier. L'attitude devra refléter le plaisir de monter son cheval et sa maîtrise de lui-même et de sa monture.

### **D.1 – Tenue du cavalier**

- Portera une tenue de compétition correcte – veste classique de couleur sombre ou veste d'équitation en tweed avec chemise claire, de ville et cravate pour les hommes, tour de cou blanc (pour les femmes) - culotte d'équitation ou jodhpur de couleur claire, unie.
- Gants en toile ou cuir de couleur sombre de préférence
- Bottes en cuir noires, sans revers ou bottines de jodhpur en cuir et « mini chaps » en cuir lisse.
- Coiffe de dressage, bombe ou melon - gants assortis
- Sont interdits : Vestes rouges, bottines à semelles caoutchouc, « mini-chaps » en cuir retourné

### **D.2 - Pendant l'épreuve, le cavalier :**

- Portera un numéro : brassard ou plastron clairement lisible
- Suivra à la lettre les directives de l'assesseur du juge (ring master)
- Restera maître de sa monture et discret dans ses aides.
- Gardera un contact léger avec la bouche du cheval à tout moment.
- Conservera son cheval placé dans l'ordre du catalogue, autant que faire se peut, tout en maintenant une distance de sécurité d'une longueur avec les autres participants.
- En cas d'absolue nécessité et pour raison de sécurité, il lui est permis d'effectuer un cercle pour se replacer en reprise

### **D.3 - Aides artificielles :**

- Sont admis : les éperons prince de galles (1,5 cm de long maximum) – cravache optionnelle, classique de saut d'obstacle d'une longueur maximum de 75 cm de couleur foncée ou stick anglais
- Sont interdites : Eperons de plus de 1,5 cm, éperons à molettes - cravache de dressage

## **E. Les juges**

### **E.1 - Chaque classe** sera jugée par un ou deux juges séparés, selon le niveau

- Concours régional ou ECAHO D ou C : un seul juge
- Concours Championnat National ou International / ECAHO B ou A. : deux juges

**E.2 - Les juges** de « Ridden Classes » Français ou étrangers, seront agréés par le Comité de Pilotage du Cheval Arabe Sport – CPCAS - de l'ACA. Ils seront choisis pour leur compétence ou leur expérience reconnue de juge de « ridden classes » à l'étranger ou de cavalier de sport (CSO, CCE ou dressage.).

**E.3 - Une liste de juges** agréés sera éditée par l'ACA et remise à jour chaque année.

## **F. L'Evaluation**

### **F.1 - Principes de bases :**

Le cheval doit impérativement donner l'impression d'être facile et agréable à monter et faire preuve d'une attitude obéissante et généreuse.

Les allures doivent montrer impulsion, aisance, cadence, équilibre et régularité. De même que seront pris en compte la souplesse et la décontraction.



## « Ridden Classes » Règlement Général - 2011

ANCA  
Association Nationale Française  
du Cheval Arabe

### F.2 – Sécurité

**Tout comportement du cheval ou monte du cavalier présentant un danger pour les autres concurrents – gêne délibérée - défense caractérisée (cabrade, saut de mouton..), refus réitéré de se porter en avant, perte de contrôle du cavalier... - entraînera l'élimination et l'exclusion immédiate du concurrent par le chef de piste, sur ordre du jury.**

## G. La Notation

### G.1 - Critères

#### **Base : 100 points**

#### **Performance / 40 (sur épreuves collective et individuelle)**

- **Harmonie et souplesse des trois allures.** Les allures doivent montrer impulsion, énergie, aisance, cadence, équilibre et régularité. De même que seront pris en compte, la souplesse et la décontraction
- **Equilibre** dans les transitions et variations d'allures
- **Attitude du cheval** : allant sur la main dans un port de tête classique (chanfrein légèrement au delà de la verticale), rectitude, engagement

Sont pénalisés : cheval nerveux, tendu, allures raides, pertes d'équilibre, port de tête encapuchonné ou au dessus de la main, cheval allant de travers, tout mouvement non effectué.

#### **Comportement/ 20**

- **Calme, obéissance** aux aides.

Sont pénalisés : perte de calme, manque d'impulsion de rectitude, désobéissances

#### **Type / 10 - modèle/ 10**

- Jugés à l'arrêt et en mouvement
- Cheval typé, bien membré et « porteur »

Sont pénalisés : modèle défectueux, manque de type de race

#### **Présentation / 20**

##### **Classicisme, propreté, élégance et sobriété**

- Harnachement du cheval
- Tenue du cavalier

Sont pénalisés : manque de propreté, du cheval du harnachement, tenue négligée du cavalier, faute de goût dans le harnachement ou la tenue du cavalier.

**G.2 - En cas d'ex aequo** : Les points obtenus pour la performance départageront les concurrents. Si l'égalité persiste, la note attribuée pour le type et modèle départagera les concurrents. Si un classement satisfaisant n'est pas obtenu, un des deux juges sera désigné pour désigner le vainqueur.

**G.3 - Commentaires** : Dans un but éducatif et incitatif, chaque juge devra inscrire quelques mots d'appréciation sur sa feuille de notation pour chaque critère. Les feuilles de notations seront tenues à la disposition des concurrents à l'issue du concours.